

Association Le Panier de la Plaine-du-Mont

BILAN DE L'ANNEE 2013

Présentation de l'association

Rapport d'activités

Rapport moral

Rapport financier

Association Le Panier de la Plaine du Mont
Cité des associations – BL 272 – 93, La Canebière 13001 Marseille

06 07 83 62 63



PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Historique :

D'abord une AMAP (créée le 20 avril 2005) autour des quartiers du Cours Julien, de la Plaine et de Notre Dame du Mont à Marseille, le Panier de la Plaine du Mont adhère désormais à la charte des Paniers Marseillais (<http://lespaniersmarseillais.org/>)

Le Panier de la Plaine du Mont est associé avec l'agriculteur Loïc Péré situé à Saint-Gilles dans le Gard. La famille Péré exploite avec six salariés un peu moins d'une dizaine d'hectares en fermage. Ils ont obtenu le label AB certifié par ecocert (www.ecocert.fr) en mai 2009.

En mars 2014, l'association compte 81 adhérents pour 40 Équivalents Paniers Pleins distribués.

Les objectifs du Panier de la Plaine du Mont (selon nos statuts) :

- Regrouper des consommateurs désireux de s'impliquer dans l'économie solidaire
- Soutenir une agriculture biologique/agro écologique de proximité, socialement équitable et écologiquement saine.
- Mettre en relation les adhérents et les producteurs
- Intervenir dans l'organisation des relations entre les partenaires et la distribution des produits dans le cadre d'une gestion désintéressée.
- Re-crée un lien social entre le monde urbain et le monde rural en mettant en place notamment des ateliers de jardinage sur la ferme.

Qu'est-ce qu'un Panier ?

Le Panier est un projet d'économie solidaire entre un agriculteur et des consommateurs qui deviennent partenaires de l'exploitation.

Chaque consommateur membre achète en début de saison (engagement contractuel) une part de la récolte de l'exploitation. La recette ainsi obtenue par avance par le producteur, constitue un fonds de trésorerie qui couvre les coûts de production pour la saison et assure la juste rémunération du travail du paysan (et des ouvriers). En contrepartie, l'adhérent reçoit chaque semaine un panier constitué des légumes de l'exploitation (ou échangés avec d'autres exploitations également adhérentes aux Paniers Marseillais). Le contenu de ce panier est calculé pour convenir à deux ou quatre personnes environ.

Le producteur s'engage à cultiver selon le cahier des charges de l'agriculture biologique, c'est-à-dire sans engrais de synthèse ni pesticides, à économiser l'eau et dans le respect de la nature et de l'environnement.

Dans ce système hors économie de marché, l'agriculteur écoule l'intégralité de sa production, évite la surproduction et toute mévente due à la forte concurrence internationale. N'ayant plus le souci de vendre, il peut se consacrer à la valorisation de son savoir-faire et à la qualité de sa production.

Le contrat engage solidairement les deux parties, ce qui veut dire que l'on partage le plus comme le moins ; l'adhérent retrouvera dans son panier des surplus correspondant aux pics de production et également des moins, lors de période de gel ou de pluie répétitive. La période la plus critique est généralement aux inter saisons mais nos agriculteurs ont de l'expérience.

Pour le bon fonctionnement du Panier et dans un souci de solidarité et d'esprit collectif, les adhérents sont donc sollicités pour donner un peu de temps et d'énergie dans la vie associative (ils s'engagent à participer à la distribution des légumes au moins 6 fois par an)

Autres produits

Progressivement, d'autres contrats se sont mis en place pour répondre à la demande de produits de qualité et de production contrôlée, en suivant à la fois le principe de l'économie solidaire et la production agrobiologique. Ainsi, nous avons mis en place la distribution de :

- Fruits d'automne (pommes et poires) avec Philippe Bilocq (La Saulce - 05),
- Fromages de chèvre avec Denis Carel (Roquebrussane -84),
- Abricots, jus d'abricot, cerises avec les Péré, nos maraîchers (St Gilles-30)
- Oeufs, poules et poulets avec les Péré, nos maraîchers (St Gilles-30)
- Kiwis avec Claude Chantre (83)
- Pain avec la boulangerie La Paline (Sisteron - 04)
- Poissons et fruits de mer avec Christophe Cambon (Mèze-34)
- Pommes de terre avec Sébastien Gal (Notre Dame de la Rouvière-30)

Grâce aux Paniers Marseillais, nous bénéficions aussi de partenariats mutualisés :

- Produits de la mer cuisinés avec des ingrédients bio (soupe de poisson, velouté de courge aux moules) et aussi maquereaux et sardines par l'entreprise Ferrigno (13)
- Agneau avec les Moutonniers du Parc Régional du Verdon(83)
- Tommes de brebis avec le GAEC de Montredon du Larzac (12)
- Confitures, farines, tisanes... avec Catherine Pobéda et Hans Moser (Chassiers-07)
- Céréales, farines et huile avec le domaine Oliversion (La Breole-04)
- Fleurs avec Lydia et Olivier Coince (Riez-04)
- Lait et bœuf avec le GAEC de Ste Luce (38)
- Agrumes et avocats avec la coopérative Alimea (Corse - 20)
- Produits de la framboise et de l'argousier du Domaine d'Aragon (Entrepièrre-04)
- Veau, brebis, chapons avec l'EARL Les Deux Rives (13)
- Sève de bouleau avec la Sève des volcans (63)
- Fruits secs et à coques avec Agrosourcing (commerce équitable bio) (Fuveau-13)

Pour chaque partenariat des bénévoles différents se chargent de gérer les relations entre le producteur et les adhérents : informations, gestion des contrats et des commandes, distribution.

Les tarifs du Panier de la Plaine du mont en 2013 :

A raison d'une distribution par semaine (le mercredi de 19h à 20h, sur le cours Julien en face de "La Baleine qui dit vagues",

- Le demi-panier (2 personnes) est 14 euros/semaine
- Le panier (4 personnes) est à 27 euros/semaine.

L'engagement s'est fait par contrat entre le producteur et l'adhérent pour une période de 6 ou 12 mois. Le règlement était à verser en six ou douze chèques débités tous les 5 du mois.

L'adhésion était à nouveau de 25 euros au Panier de la Plaine du Mont. 15 euros sur cette somme sont reversés à l'association Les Paniers Marseillais qui encadrent, forment et assistent nos agriculteurs et nous permet de mettre en place des partenariats mutualisés et une politique cohérente entre paniers.

RAPPORT D'ACTIVITES 2013

Adhérents

En 2013, le nombre d'adhérents a nettement baissé et le nombre d' « équivalents panier plein » (EPP) distribués a baissé d'environ 20% ce qui met en danger la capacité de la famille Péré à fonctionner dans des conditions correctes.

Comme chaque année les deux campagnes de renouvellement (au printemps et à l'automne) ont été l'occasion de départs d'adhérents, pour une bonne partie à cause de déménagements mais le fait nouveau est qu'il y a eu beaucoup moins d'arrivées de nouveaux adhérents cette année.

La mise en place d'un contrat d'essai de 4 semaines, non renouvelable, permet à des personnes hésitantes d'essayer le fonctionnement de notre Panier et de s'engager sur du plus long terme si le principe leur convient.

De même, la mise en place d'un contrat « quinzaine » permet aux personnes hésitant à s'engager ou à quitter la structure (car un demi-panier hebdomadaire était une quantité trop trop importante) de pouvoir rester dans notre démarche.

Vie de l'association

La vie de l'association est principalement jalonnée par trois événements :

- L'Assemblée Générale (vote des rapports, prises de décisions, élection du CA) suivi d'un moment convivial
- Le pique-nique « mains dans la terre » : ce rendez-vous (le 23 juin en 2013) sur l'exploitation permet de s'initier au maraîchage et à quelques activités de la ferme (plantation, nettoyage, montage des serres...) et reste un moment privilégié d'échanges entre les maraîchers et les adhérents des autres Paniers en partenariat avec la famille Péré. Cette activité, reconduite chaque année, ne permet pas toujours d'attirer un grand nombre d'adhérents malgré la mise en place d'un covoiturage et bien qu'elle soit désormais inscrite, par décision du CA, dans la charte des engagements du consommateur du contrat.
- L'accueil d'automne (accueil des nouveaux adhérents et échanges sur un thème lié au Panier avec Loïc, en 2013 : évolution des plantations et comment les gérer sur l'année) suivi d'un moment convivial.

Il a été organisé quelques fois des dégustations informelles pendant la distribution permettant de se retrouver et de créer des liens entre adhérents et avec les maraîchers.

Le Conseil d'Administration, composé de 20 membres, s'est réuni trois fois en 2013 pour organiser ces événements, les renouvellements et soutenir au mieux la vie et le fonctionnement de l'association dans le cadre des résolutions votées en Assemblée Générale.

Les Péré, de plus en plus souvent déchargés de distribution, apprécient que de plus en plus d'adhérents profitent des distributions pour échanger un peu avec eux : critiques positives, critiques négatives, nouvelles de la ferme...

La Baleine qui dit Vagues, notre partenaire, ouvre le mercredi soir essentiellement pour que notre distribution soit possible, ils apprécient notre présence dans leurs murs et nos éventuelles consommations.

La Baleine est actuellement en vente, nous espérons avoir d'aussi bonnes relations avec les nouveaux propriétaires.

Distribution

La distribution s'effectue généralement dans de très bonnes conditions. La fin des travaux sur le Cours Julien nous a permis de retrouver plus d'espace et de meilleures conditions pour effectuer nos distributions.

Les adhérents s'inscrivent régulièrement et de plus en plus souvent spontanément pour aider à la distribution et c'est une évolution très positive. Autre point positif : en cas d'indisponibilité de dernière minute, de plus en plus de bénévoles prennent l'habitude de prévenir par mail. De plus, on peut toujours compter sur les membres du CA et même sur d'autres adhérents pour remplacer les absents au pied levé quand cela est nécessaire.

Un responsable de l'émergence veille au bon déroulement de la distribution, un certain nombre de documents étant stockés dans un trieur à la Baleine qui dit Vagues depuis 2011.

Autres produits

L'ensemble des produits tourne sans problème majeur, les problèmes de qualité sont assez rares. Il y a parfois des difficultés pour la remise de contrats et de chèques au référent concerné mais cela est lié à la nature bénévole de cette fonction de référent et est la plupart du temps compris ainsi. Il ne faut pas hésiter à transmettre ces documents à la personne qui s'occupe de l'émergence et qui les transmettra à la personne concernée.

Grâce à l'action très efficace des Paniers Marseillais, de nombreux partenariats mutualisés avec d'autres paniers nous sont proposés mais nous avons parfois du mal à mettre en place ces nouveaux partenariats faute de volontaire pour en être référent. Ceci s'explique en grande partie par l'existence de 21 partenariats actuellement, ce qui implique 21 personnes référentes, plus les personnes qui les aident à distribuer, transporter, récupérer chèques et contrats... Si on ajoute les membres du bureau et du CA, cela commence à faire beaucoup d'adhérents qui prennent en charge la vie de l'association, et c'est très bien !

- Nouveaux produits en 2013 : Produits de la framboise et de l'argousier, Veau, brebis, chapons, Sève de bouleau, Fruits secs et à coques

Nous avons terminé notre mise en conformité avec la loi en finissant la mise en place des contrats pour tous les produits que nous distribuons (ils prouvent que nous ne réalisons pas de vente spontanée)

Fonctionnement et communication

Afin de faire fonctionner au mieux l'association nous avons maintenu différents systèmes qui ont montré leur efficacité :

- Graine de Vie hebdomadaire complètement basée sur un fonctionnement participatif des référents et membres du CA. Elle diffuse des nouvelles de l'exploitation, le contenu du panier à venir, les commandes possibles, les prochaines livraisons, rappelle le nom des bénévoles de la semaine, informe sur la vie de notre association et celle des PAMA et propose des supports en lien avec nos objectifs.
- Distribution d'un flyer rassemblant informations et coordonnées lors des distributions.

L'existence du réseau des Paniers Marseillais et la création d'un emploi en leur sein nous aide énormément dans tout ce qui est recherche de partenaires et tout ce qui est administratif.

Participation à des événements et rencontres

Comme chaque année, les Paniers Marseillais ont sollicité notre association pour les aider et les représenter à différents événements tels que la fête des Paniers Marseillais, la Foire de Marseille,

des salons agroécologiques.... mais tout ceci repose encore sur le volontariat de trop peu d'adhérents.

Ces événements sont importants car ils aident au rayonnement de ce réseau et nous amènent très souvent de nouveaux adhérents.

Dimension solidaire

Nos producteurs n'ayant pas subi de gros problème en 2013 (contrairement à 2011 en particulier) nous n'avons donc pas eu besoin de mettre en place d'action solidaire que ce soit sous forme de soutien humain sur l'exploitation ou sous forme de soutien financier... c'est tant mieux pour eux !

Le seul incident qui nous a été rapporté est un vol qui a eu lieu sur l'exploitation de la famille Péré mais ils n'ont pas souhaité recevoir d'aide de notre part suite à cet événement.

En revanche, deux partenariats ont été mis en place pour la récupération des légumes non distribués :

- Un avec une association d'aide aux SDF qui utilise ces légumes pour leur confectionner et partager avec eux une bonne soupe bien chaude
- Un autre avec l'association Femmes Ici et Ailleurs qui a proposé, pendant le Ramadan, d'initier des femmes à cuisiner avec des produits bio à cette occasion.

Orientations

La première et la plus importante doit être de réussir à augmenter le nombre de nos adhérents pour que notre démarche soit viable au niveau des maraîchers.

Plusieurs autres idées sont toujours en germe et ne demandent qu'à être réalisées :

Afin de développer la dimension solidaire et éviter le gaspillage :

- Consolider ces partenariats en direction de l'aide aux plus démunis . Nous avons deux associations en vue : Disco Soupe et Ondine.

Faciliter la mise en place de nouveaux produits :

- Solliciter de nouveaux bénévoles prêts à devenir référents

Pour rester en conformité avec la législation :

- Veiller à ne réaliser aucune vente spontanée (sans contrat ni commande)

Pour faciliter le fonctionnement de l'association :

- Mutualiser le plus possible documents et procédures avec les autres paniers.
- Multiplication des réunions de débat sur des sujets de fond.

RAPPORT MORAL 2013

Notre grosse inquiétude à la fin de l'année 2013 est donc la baisse très importante (-20%) du nombre d'adhérents qui met en danger la démarche de la famille Péré, nos maraîchers. Il va donc falloir trouver des solutions pour régler ce problème.

Nous avons essayé de comprendre son origine et une des explications réside certainement dans la multiplication des propositions de légumes bio dans notre quartier, que ce soit sous forme d'AMAP, d'entreprises commerciales de distribution ou de chaînes de type « bio c bon ». Nous regrettons, il y a quelques années que de trop nombreux adhérents ne jouaient pas assez le jeu du « participatif » et se comportaient encore trop souvent comme de simples clients de supermarché. Aujourd'hui suite à ces différentes offres, souvent plus souples mais aussi nettement moins solidaires, ces personnes ne sont plus dans notre association. Le point très positif est que notre association fonctionne vraiment bien, la très grande majorité ayant bien compris et adhéré à la démarche qui la sous-tend. Le revers de la médaille est donc que nous sommes moins nombreux et que la viabilité de la démarche de la famille Péré commence à être en danger... ils envisagent de se séparer d'un de leurs employés.

Le temps où il suffisait de communiquer sur notre existence semble révolu : on n'est plus obligé de passer par un Panier pour trouver des légumes bio aujourd'hui. L'enjeu n'est donc plus seulement d'informer mais de convaincre que non seulement les produits qui nous sont distribués sont de très bonne qualité et d'un excellent rapport qualité/prix mais que le plus important est bien la dimension solidaire de notre démarche.

Cela est d'autant plus vrai et important que nous réussissons enfin à assembler les trois parties de cette dimension solidaire en cette fin d'année 2013, début d'année 2014 : nous maintenons une forme de solidarité avec les maraîchers sous la forme de nos contrats et de nos échanges avec eux, nous réussissons, tant bien que mal, à créer du lien social entre les citoyens que nous sommes et, enfin, nous sommes en train de mettre en place une solidarité avec les plus démunis grâce à la récupération des légumes non distribués.

Notre association fonctionne bien :

- nous avons la grande chance de disposer d'un CA aux membres très nombreux et dynamiques.
- la Graine de Vie semble jouer son rôle de vecteur d'information,
- nos relations avec nos différents partenaires sont très bonnes : la confiance semble s'être installée de manière effective avec la famille Péré et les autres producteurs ainsi qu'avec la Baleine qui dit Vagues qui nous accueille sur sa terrasse chaque mercredi et stocke un certain nombre de produits en attendant qu'on les distribue,
- nous bénéficions du grand dynamisme des Paniers Marseillais (PAMA) qui assument toute la partie relationnelle avec les différents partenaires institutionnels, événementiels et associatifs ; assurent la promotion de notre démarche ; mettent en place de nombreux partenariats en les mutualisant avec les autres Paniers faisant partie de ce réseau ; créent des moments où on peut échanger entre paniers ; accompagnent et réunissent les différents maraîchers ; ont mis en place un site Internet totalement rénové qui accueille, entre autres, des informations sur chaque panier et chaque producteur.

Grâce à ce bon fonctionnement et à la mise en place réelle de nos objectifs et valeurs, il nous faut donc convaincre d'autres personnes de nous rejoindre afin de pouvoir pérenniser notre association. Notre démarche, écologique, sociale et solidaire est belle et a du sens, il faut nous donner les moyens de la consolider et de l'étendre.

RAPPORT FINANCIER 2013

Compte de résultat année 2013

	Montant Débit	Montant Crédit	Solde Débit	Solde Crédit
Charges				
Location de salles et prestations pour AG/réunion	570.00 €			
Affranchissements				
Cotisation paniers marseillais	1 410.00 €			
Assurance	46.42 €			
Total charges	2026,42 €			
Produits				
Adhésions 2013		2 350.00 €		
Total produits		2 350.00 €		
Résultat 2013	+ 323,58 €			

Le solde du compte courant au 31/12/2013 est de 1324,86 €
Le solde du livret A au 31/12/2013 est de 260.94 €

Budget prévisionnel 2014

L'association fonctionne en ressources propres.

Pour l'année 2014, sont prévues en recettes :

- Les cotisations pour l'année 2014 : 2 300 €

Sont prévues en charges :

- Cotisation aux paniers marseillais : 1 380 €
- Charges fixes (assurance et adhésion cité des associations) : 150 €
- Charges variables (achats) : 600 €
- Total : 2 130 €